

## **Capacité hydrographique nationale comme catalyseur pour une gouvernance crédible de l'océan.**

Lorsqu'on évalue l'environnement dans les eaux africaines, l'on rencontre très rapidement les thèmes tels que la Connaissance de la Situation Maritime (CSM) et la Gouvernance maritime (GM) ou de l'Océan, ce qui nous amène à reconnaître essentiellement qu'il faut réellement des efforts pour améliorer cette dernière si du moins l'on s'attend à une meilleure situation globale de sécurité et de sûreté maritimes (SSM) qui est potentiellement capable de conduire à la croissance économique, la paix et la stabilité.

Alors que la gouvernance de l'océan ou la gouvernance maritime peut se définir très brièvement comme l'élaboration et la mise en opération voire la mise en œuvre des politiques maritimes, elle est, dans un sens élargi, la capacité du gouvernement d'exercer à travers des actions directes et des partenariats avec des entités privées, non gouvernementales et internationales, un contrôle efficace sur son domaine maritime. En revanche, la CSM a été définie par l'Organisation maritime internationale (OMI) comme la compréhension effective de tout ce qui a trait à l'espace maritime et qui *est susceptible de porter atteinte à la sécurité, la sûreté, l'économie ou à l'environnement (1)*. En conséquence, la CSM est un catalyseur clé pour les questions relatives à la sécurité maritime telles que la patrouille antipiraterie du fait que pour réussir des patrouilles maritimes efficaces, il vous faut une bonne capacité d'exécuter une bonne connaissance de la situation maritime (CSM). En d'autres termes, vous ne saurez pas être performants dans la lutte contre la piraterie si vous ne savez pas ce qui se passe dans vos eaux territoriales. Il en est de même concernant les capacités hydrographiques nationales (*globalement comprises comme la capacité avouée d'étudier, de décrire et de prédire efficacement le comportement de l'environnement maritime qui est sous et au-delà de sa juridiction dans le but primordial d'assurer une navigation sécurisante en appui à toutes les autres activités maritimes*) relatives à la gouvernance de l'océan ou à la gouvernance maritime. Autrement dit, les capacités hydrographiques nationales sont les catalyseurs clés pour asseoir une gouvernance crédible de l'océan. La bonne gouvernance maritime ou de l'océan est celle qui est à la fois performante et durable.

Les capacités hydrographiques contribuent, en raison du fait qu'elles aident à mieux connaître l'environnement maritime en termes de la navigabilité des voies fluviales et de la disponibilité des autres ressources

dans le domaine (les ressources vivantes telles que stocks halieutiques ou les ressources non vivantes telles que pétrole, gaz et d'autres minerais du sol. Elles visent également à améliorer la CSM. L'on peut oser dire qu'aussi longtemps que nous avons une meilleure compréhension de ce qui est disponible comme ressources dans l'environnement maritime grâce aux capacités hydrographiques, l'on possède dore et déjà un bon outil de prise de décision pour contribuer significativement à la gouvernance maritime à travers la mise en œuvre des politiques maritimes appropriées pour atteindre l'objectif final qui est de mieux bénéficier de l'économie bleue sans pour autant mettre en danger l'environnement, par conséquent une meilleure SSM est un prérequis.

Le dynamisme inhérent à l'environnement maritime nous y oblige, si du moins nous voulons également être performants dans notre façon d'inclure la gouvernance maritime ou de l'océan dynamique pour pouvoir s'ajuster très rapidement à l'environnement complexe et en pleine mutation (grâce à la capacité de suivre de près et prédire correctement son comportement à travers les capacités hydrographiques). Le pauvre classement général de la gouvernance maritime dans les eaux africaines provient de l'incapacité de beaucoup de politiques maritimes d'aborder les problèmes de sécurité et de sûreté aussi bien que les préoccupations environnementales et économiques, principalement à cause du manque de connaissance et de capacités hydrographiques.

Le décalage peut également se faire voir dans le fait que les Etats nations ont tendance à être des autorités et décideurs maritimes alors que l'industrie maritime est de plus en plus devenue beaucoup plus mondialisée. La réalité est au juste plus complexe du fait qu'il existe souvent d'autres acteurs tels que des organisations non gouvernementales qui devraient avoir voix au chapitre de prise de décision. Les Etats nations ne devraient pas être les seuls à prendre en compte comme autorités décisionnelles puisque la plupart des océans sont jugés d'être communs du fait qu'ils n'appartiennent ni à un Etat nation ni à un individu. Nous finissons par exploiter l'océan commun sans que nous ayons tous les mêmes préoccupations relatives à la durabilité de l'environnement (en effet sans les mêmes responsabilités égales ou collectives quand il s'agit de le gérer), d'où le mauvais classement de sa gouvernance.

Tenant compte de l'importance de l'optimisation de l'économie bleue à travers l'exploration et l'exploitation de l'océan pour le compte des Etats africains, il est nécessaire de souligner l'importance des capacités hydrographiques et

discuter de ce qu'il y a à faire pour atteindre ce niveau. Dans cette perspective, le présent exposé se penchera sur les points suivants : le Rôle de l'hydrographie dans la gouvernance de l'océan en Afrique, les efforts visant à renforcer les capacités hydrographiques en Afrique et la contribution de l'OHI aussi bien que l'optimisation des capacités hydrographiques nationales en vue d'une bonne gouvernance de l'océan en Afrique.

## **I- Rôle de l'Hydrographie dans la Gouvernance de l'Océan en Afrique.**

Se réveillant de ce que certains considèrent comme étant la cécité maritime en Afrique, Il y a actuellement une prise de conscience grandissante de que l'environnement maritime peut offrir en terme de potentiel pour la croissance économique, la paix et la stabilité à travers l'économie bleue tel que présenté par *la Stratégie maritime intégrée continentale pour l'horizon 2050 (2050 AIM)* (2), quand même les moyens et les capacités requis pour atteindre le niveau attendu n'ont pas encore été complètement développés. Il s'agit des capacités hydrographiques qui paraissent essentielles pour bien savoir ce que l'environnement maritime africain peut offrir en termes de ressources quantitatives et qualitatives et prendre des décisions y afférentes. Ceci va de la capacité de connaître les eaux navigables qui est capable d'optimiser le transport maritime, assurer la sécurité de la vie sur la mer et permettre à l'exploration aussi bien qu'à l'exploitation des autres ressources maritimes telles que les stocks halieutiques, le pétrole, le gaz, etc. Pourtant, il existe une capacité hydrographique suboptimale dans les eaux africaines laquelle encourage le recours à la gouvernance de l'océan en tant qu'outil de conscientisation quand même l'on peut se l'avouer qu'il y a toujours lieu pour des améliorations. Cette partie de l'exposé mettra en exergue le rôle de l'hydrographie dans la gouvernance de l'océan en Afrique. En d'autres termes, comment l'hydrographie pourrait-elle aider et faciliter davantage la prise de bonnes décisions quand il s'agit des politiques maritimes et de leur mise en œuvre dans les eaux africaines afin de tirer le maximum de bénéfice de son environnement maritime.

Partant des définitions ci-dessus des capacités hydrographiques et de la gouvernance de l'océan, il est évident que nous ne saurons pas gérer efficacement ce que nous ne savons pas ; par conséquent il est facile de comprendre le rôle essentiel que joue l'hydrographie dans la gouvernance de l'océan en Afrique. La pleine définition que l'OHI a donnée, est très pertinente

quand nous le voyons du point de vue de la gouvernance de l'océan: *L'hydrographie est la branche des sciences appliquées qui traite de la mesure et de la description des aspects physiques des océans, mers, zones côtières, lacs et fleuves aussi bien que la prévision de leur changement sur une période de temps pour servir à une fin primordiale de sécurité de la navigation et ce en appui à toutes les autres activités maritimes y compris le développement économique, la sécurité et la défense, la recherche scientifique et la protection de l'environnement.* Certains iraient même plus loin pour postuler que la capacité hydrographique est un prérequis pour asseoir une gouvernance viable et crédible des océans en Afrique tout comme ailleurs. A cet égard nous ne pouvons qu'imaginer ce que la capacité hydrographique a créé actuellement dans la région arctique, après avoir identifié de nouvelles voies navigables dans l'arctique, il y a pour le moment une course acharnée aux ressources de l'océan arctique par les nations qui s'efforcent de tirer le maximum de bénéfices de cette opportunité mais de manière durable grâce aux mécanismes de gouvernance de l'océan. Il va sans dire que s'il n'y avait pas de capacité hydrographique, nul ne serait conscient de l'existence d'une telle opportunité. Plus précisément, l'hydrographie joue les rôles suivants dans les eaux africaines :

- cartographier les eaux, identifier les courants des marées et les dangers tels que les épaves et ce faisant aider à établir les zones qui sont en sécurité ou ne sont pas en sécurité parlant navigation, commerce maritime, tourisme, etc.
- identifier les fonds marins, prévoir le comportement de l'environnement, délimiter les frontières maritimes, aider fondamentalement à réclamer et à accéder aux ressources maritimes (pétrole, gaz, stocks halieutiques, etc.) et d'autres activités telles que la pose de câbles, le tourisme, le génie marine, etc.,

En réalité, comme il a été signalé par l'OHI pour souligner l'importance de l'hydrographie: Outre l'appui à la navigation sécurisante et efficace des navires, l'hydrographie sous tend presque toutes les autres activités relatives à la mer, y compris l'exploitation des ressources (pêche, minerais, ...), la protection et la gestion de l'environnement, la délimitations des frontières, les infrastructures nationales de données spatiales maritimes, la navigation de plaisance, la défense et la sécurité maritime, l'inondation tsunamique, le

modelage d'inondation ; la gestion de la zone côtière, le tourisme, la science maritime.

Certains des éléments cités ci-dessus sont illustrés dans le cas pratique du Ghana où l'importance de l'étude hydrographique dans le développement d'un système de transport d'eau voire de lac est soulignée (3).

L'hydrographie constitue en effet un outil très serviable dans la main des décideurs (décideurs maritimes et responsables de l'application des politiques) du fait qu'elle facilite une meilleure connaissance de l'environnement maritime surtout la bathymétrie, la topographie sous-marine, le fond marin, la marée, le courant, la vague, les propriétés chimiques de l'eau. En conséquence, l'hydrographie aidera dans le domaine de la gouvernance de l'océan à l'élaboration des politiques (transport par voies navigables, sécurité de vie à la mer, ingénierie des infrastructures marines, préservation de l'environnement, pollution, durabilité, gestion des ressources marines, exploration et exploitation marines, etc.) ; et à l'application des politiques ci-dessus pour tirer le maximum de bénéfices de l'environnement maritime (économie bleue) de manière durable sans toutefois le mettre en danger.

## **II- Efforts des Etats côtiers africains visant au développement de la capacité hydrographique et contributions de l'Organisation hydrographique internationale dans cette perspective**

Le continent africain dispose de 54 pays dont 38 ont accès à la mer et quoique 9 d'entre ces pays soient membres de l'Organisation hydrographique internationale (OHI), seule l'Egypte possède des capacités hydrographiques nationales qui répondent aux normes internationales. La réalité est que quand même depuis juillet 2020, il y a une obligation pour les Etats signataires de pourvoir des services hydrographiques dans le cadre de la convention relative à la sécurité de la vie à la mer (SOLAS) de l'Organisation maritime internationale surtout renforcée dans le règlement de son chapitre V 9(5) par une Résolution des Nations unies en décembre 2003, les prestations sont dans la plupart des cas sous optimales, partout où existent de tels services. La raison derrière cette situation est le manque de connaissance et de finance. Ceci veut dire qu'il existe des eaux inconnues sur le continent avec une perte de résultats potentiels (sécurité de la navigation, composante de l'économie bleue, etc.). Alors que cette évaluation est la réalité

qui s'obtient dans tous les Etats côtiers africains, l'attention sera naturellement portée sur les membres de l'OHI puisqu'ils s'intéressent plus à la question de renforcement des capacités hydrographiques avec relativement beaucoup à offrir quand on les compare aux autres (surtout à la phase de reconnaissance et de planification avec de différents résultats).

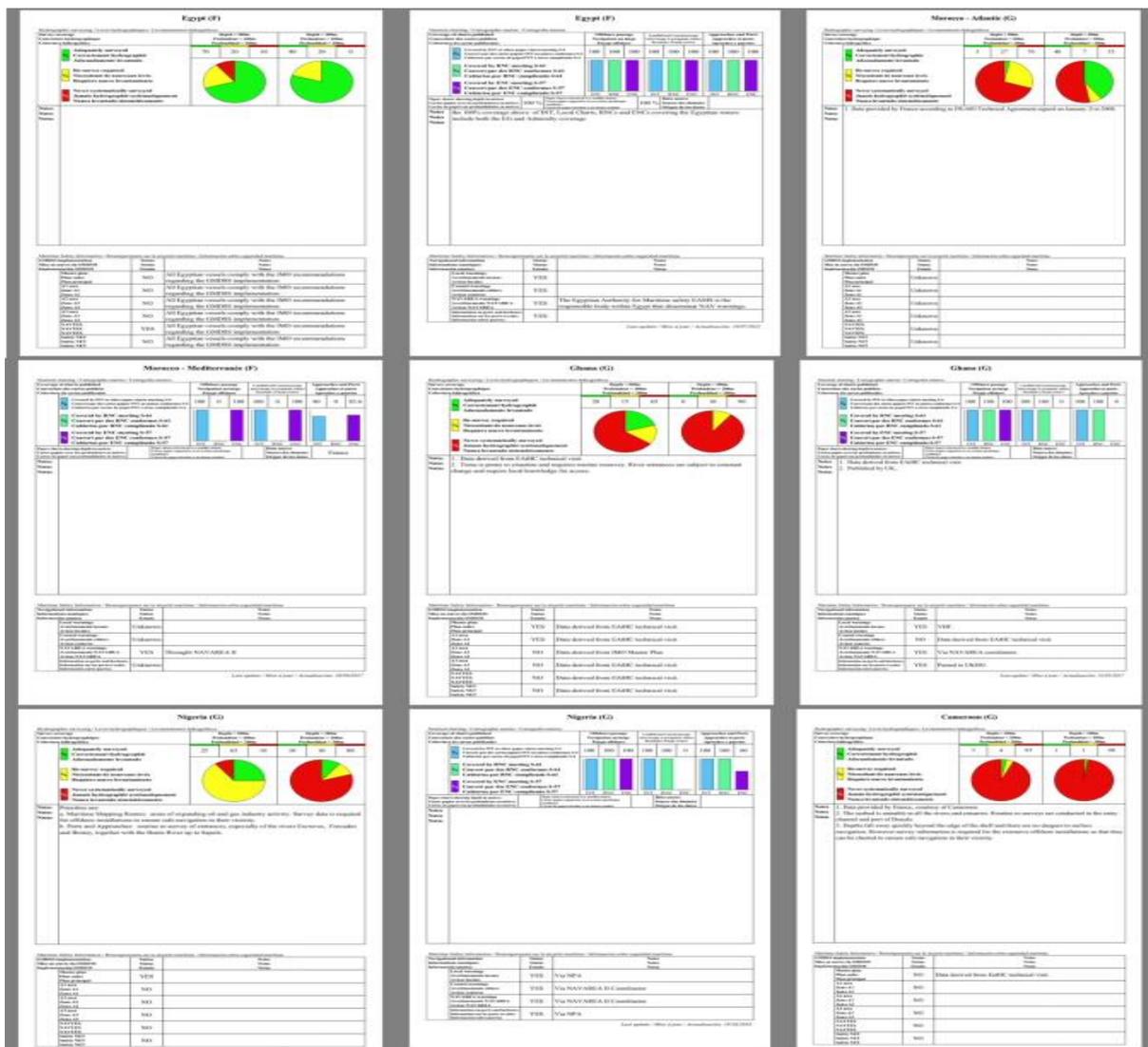


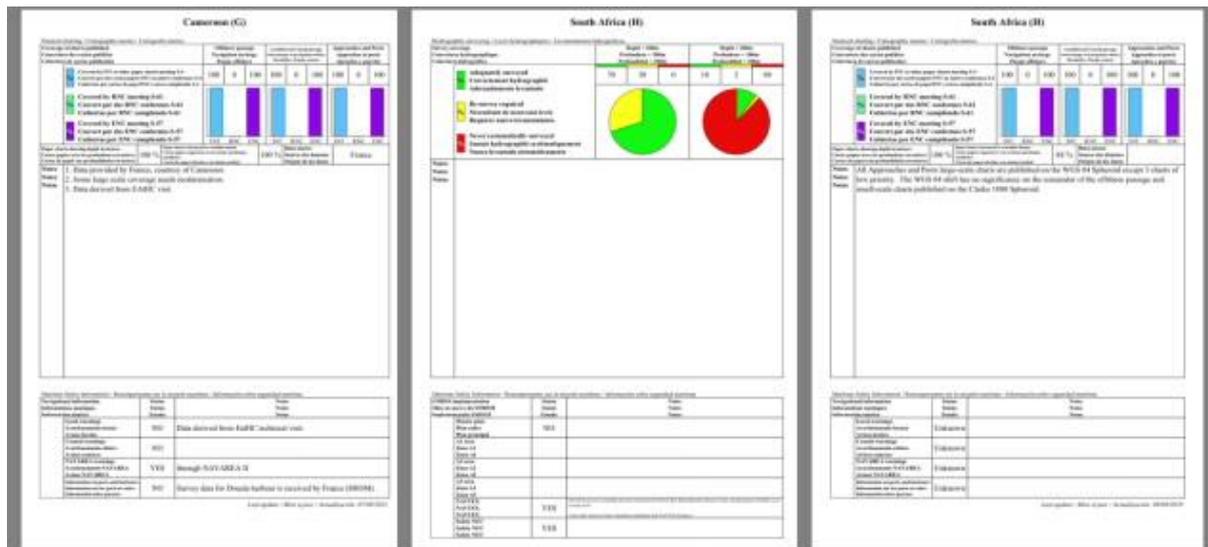
*Membres de l'OHI<sup>(4)</sup>*

Sur les 9 pays africains membres de l'OHI (à l'exception de la République démocratique du Congo qui a été suspendue), nous allons faire ressortir les données de 6 pays pour des fins d'illustration. Le critère appliqué ici est respectivement le statut des études hydrographiques dans le domaine maritime, l'information sur la sécurité maritime (mise en œuvre du SMDSM, la collecte et la circulation des informations nautiques) la capacité de l'étude hydrographique du pays, la capacité indépendante de production des cartes marines. La situation, en général, est plutôt meilleure au nord quand on la compare à celle au sud du continent.

L'Egypte se distingue avec une moyenne de 100% dans le domaine de la cartographie marine avec plus de 75% eu égard à la satisfaction des exigences relatives à l'étude hydrographique et à la collecte des informations sur la sécurité maritime (ISM). Au Sud du Sahara ; outre l'Afrique du Sud, le Nigeria et le Ghana sont en train d'emboîter progressivement les pas à l'Egypte en termes de renforcement des capacités pour atteindre les objectifs de l'OHI. En dehors de la performance généralement médiocre dans le domaine de

la cartographie marine, l'objectif visant la collecte des informations sur la sécurité maritime est dans la plupart des cas partiellement atteint. En général, dans le cas du Nigeria, il est digne de faire remarquer l'acquisition d'un navire hydrographique NNS LANA, la déclaration de la Zone A3 du SMDSM et la finalisation attendue de la création d'une agence nationale d'études hydrographiques comme faisant parties des tentatives pour honorer les obligations et atteindre les objectifs mentionnés ci-dessus. Dans le cas du Ghana, la mise en place progressive des programmes d'études hydrographiques au niveau de l'Université maritime régionale d'Accra pourvoit à un centre de formation dont nous avons sérieusement besoin dans la région. Quoiqu'une capacité hydrographique limitée existe, la création d'une Commission nationale hydrographique et océanographique constitue une démarche cruciale dans les efforts des pays visant à honorer leurs obligations dans ce domaine.





*Situation des capacités hydrographiques en Egypte, au Maroc, en Afrique du Sud, au Ghana, au Nigeria et au Cameroun<sup>(6)</sup>*

Compte tenu de la situation présentée ci-dessus, des efforts sont en train d'être déployés sur le continent pour rehausser dans l'ensemble les capacités hydrographiques à travers des visites techniques, des séminaires ateliers au niveau académique comme nous le voyons dans la création au niveau de l'Université maritime régionale à Accra d'un programme conçu pour former les professionnels dans le domaine, comme une démarche cruciale visant au renforcement des capacités dans le domaine de l'hydrographie (5). Par-dessus de tout, la plupart de ces initiatives sont prises avec l'aide ou sous l'égide de l'OHI. En effet, l'OHI dispose d'une stratégie mondiale visant à promouvoir l'agenda du 10 octobre 2014 de l'hydrographie partout dans le monde, lequel se focalise particulièrement sur l'Afrique au regard de son niveau original en la matière. Partant de l'évaluation de la capacité hydrographique d'un gouvernement donné et des dispositions pour aider ce dernier à réaliser le développement durable et l'amélioration de ses capacités afin d'honorer ses obligations hydrographiques, cartographiques et de sécurité maritime, en particulier tenant compte des recommandations de la CNUDM, de la convention SOLAS et des autres instruments internationaux. L'évaluation actuelle s'illustre dans la publication de l'OHI : Situation de l'Etude et de la Cartographie hydrographique dans le monde entier (6).

La réalité est que l'OHI considère les capacités hydrographiques d'être une composante cruciale des efforts provenant des organisations et des instruments internationaux pour appuyer le développement des objectifs des Nations unies. La stratégie de l'OHI est en conformité avec plusieurs principes (besoins de certains pays en matière d'infrastructures, de compétences

idoines et de transfert de technologie, de coordination régionale des projets, dans la mesure du possible, le renforcement des capacités comprend également l'intérêt national de l'Etat bénéficiaire, etc.).

Visant les objectifs à court ou moyen termes (surtout en ce qui concerne la connaissance et la planification) et les objectifs à long terme (principalement l'action tendant à honorer les obligations), le processus de renforcement des capacités hydrographiques est bâti autour des 4 démarches cruciales à savoir *Connaissance, Evaluation, Analyse et Action*.

ETAPES DE DEVELOPPEMENT DE LA CAPACITE RELATIVE A L'ETUDE HYDROGRAPHIQUE ET A LA CARTOGRAPHIE NAUTIQUE		OHI	CBS	CRH	PAYS
Etape de développement	Activité nationale				
Etape n° 1 Collecte et circulation des informations nautiques nécessaires pour maintenir les actuelles cartes et publication jusqu'à ce jour	Créer une Autorité nationale (AN) et/ou une Commission nationale de coordination de l'hydrographie (CNNH) Créer ou améliorer les actuelles infrastructures pour la collecte et la circulation des informations Renforcer des liens avec les autorités cartographiques pour faciliter la mise à jour des cartes et des publications Une formation minimale requise Renforcer les liens avec le coordinateur de NAWAREA pour faciliter la dissémination de l'information relative à la sécurité	XXX	XXXX	XX	X
Phase n° 2 Création d'une capacité d'étude pour mener : - des projets côtiers - des projets offshore	Etablir des capacités pour permettre à l'étude des ports et des leurs approches. Maintenir des aides à la navigation adéquates Renforcer des capacités pour permettre à l'étude des zones côtières et offshore Renforcer des capacités pour établir des bases de données hydrographiques pour appuyer le travail de l'AN/de la CNNH Mettre à disposition des données géospatiales à travers la MSDI	X	XXX	XXXX	XX
Phase 3 Produire de manière indépendante des cartes sur papier, ENC et des publications.	Faire une demande pour des fonds pour la formation, la prestation de service conseil, l'équipement ou étude contact.  Le besoin sera bien évalué. Ceci exigera des investissements pour la production, la distribution et la mise à jour. Autrement, un accord bilatéral relatif à la cartographie peut fournir une solution dans le domaine de la production et de distribution des ENC à travers et la récompense de la RENC	XXXX	XXX	XX	X
		X	XX	XXX	XXXX

Tableau n° 1 : Degré d'engagement x=bas, XX= moyen bas, XX moyen bas, XXXX = Elevé

*L'ensemble du processus et des phases du développement de l'étude hydrographique et de la capacité de la carte nautique* <sup>(6)</sup> Nota CBSC : Sous Commission de Renforcement des Capacités, CHR : Commission Hydrographique Régionale

Enfin, l'on ne se pose pas la question de savoir s'il est nécessaire de répondre au besoin relatif au renforcement des capacités hydrographiques puisque les experts évaluent le rapport coûts bénéfiques associé à environ 10<sup>(7)</sup>.

### **III- Optimisation de la capacité hydrographique nationale pour la gouvernance de l'océan en Afrique.**

Dans leurs efforts d'établir une capacité hydrographique telle que décrite ci-dessus, les Etats africains ont rencontré beaucoup de problèmes qui devraient être abordés si nous voulons optimiser les capacités hydrographiques pour la gouvernance de l'océan en Afrique. L'un des problèmes majeurs autour du développement des capacités hydrographiques par les gouvernements nationaux et le poids financier que présente un tel projet (les services hydrographiques de qualité sont très chers, partant de la nécessité de répondre aux exigences dans le domaine de l'information sur la sécurité maritime, de l'acquisition des équipements de dernier cri pour mener les études hydrographiques à la production localement des cartes de navigation reconnues sur le plan international) quand même nul ne doute de son aspect coût bénéfice. Ensuite est le niveau d'expertise ou de formation requis surtout pour un pays qui est train de commencer presque à zéro. L'on ne doit pas ignorer le fait que dans certains cas, les gouvernements ne sont pas conscients de leurs obligations en termes de capacités hydrographiques et de bénéfices globalement attendus de leur économie. Tirant des leçons de l'exemple de l'Arctique avec une course précipitée relative aux ressources ou aux routes commerciales optimisées, puisque la plupart des pays africains sont mal cartographiés (en termes d'hydrographie) l'on peut facilement penser aux nouvelles opportunités suite à la résolution de ce problème lesquelles opportunités s'étendent des voies navigables commerciales aux nouveaux lieux pour l'exploitation des ressources, etc. avec des conséquences avérées sur l'économie bleue.

#### **Manque de connaissance**

Cette situation peut être abordée à travers des campagnes de sensibilisation pour permettre aux responsables du gouvernement et aux grands décideurs de connaître en matière de capacités hydrographique, l'importance de ces dernières par rapport à la sécurité de la navigation, la sécurité humaine, l'économie bleue, la paix et la stabilité. Cette approche est déjà mise en pratique par l'OHI à travers sa stratégie de renforcement des capacités.

### **Finance.**

L'une des façons d'aborder les problèmes financiers relatifs à la mise en place des capacités hydrographiques ultramodernes est de suivre les recommandations de l'OHI, principalement celle qui propose dans la mesure du possible l'adoption d'une approche régionale. Ceci peut également être réalisé à travers des instances telles que la Commission Hydrographique Régionale. Dans ce cas, beaucoup de pays voisins peuvent développer respectivement des compétences qui vont bénéficier le groupe et contribuer à honorer les obligations exprimées dans la convention SOLAS en termes des capacités hydrographiques coût efficiente. L'on peut également se servir des institutions hydrographiques régionales pour former rapidement de manière coût efficiente les professionnels qu'il faut pour honorer les obligations concernant les actifs très coûteux tels que navires de recherche, systèmes de cartographie de la navigation ou pour subvenir à leurs besoins en matière d'étude, de cartographie et de sécurité maritime tout en s'acquérant progressivement des actifs nationaux pour les mêmes objectifs. Tout en mettant en place leurs propres capacités hydrographiques, les pays africains peuvent en même temps réduire le prix de l'équipement et par là réduire le fardeau financier en s'investissant dans les nouvelles technologies. Ceci est particulièrement vrai dans le secteur de l'étude hydrographique dans les eaux d'une profondeur de moins de 50 mètres. Ce secteur comprend les eaux internes, les approches, les eaux autour des ports maritimes, etc. ce secteur est pour la plupart de fois considéré comme étant une priorité par les pays qui progressivement sont en train de s'engager dans le domaine des études hydrographiques. Saisissant les avantages que présentent les Nouvelles technologies. Ce secteur peut être étudié sans l'accompagnement d'un navire de recherche, des navires standards peuvent être utilisés avec des actifs spécifiques construit pour réaliser une étude hydrographique de manière coût efficiente.

## **Niveaux d'expertise**

Outre le fonds pour s'acquérir les actifs hydrographiques qu'il faut pour mener des études, la science de l'hydrographie exige un niveau précis d'expertise surtout si l'objectif est de répondre à toutes les exigences de l'OHI (mener des études, pourvoir les ISM, production des cartes de navigation électronique ou imprimées). Dans le cas de l'Afrique, une façon d'optimiser les capacités hydrographiques pourrait être de former les hydrographes de niveaux d'entrée et intermédiaire dans les institutions hydrographiques régionales. Les hydrographes de niveau supérieur, quant à eux, pourraient être formés dans les institutions de renommée internationale ayant pour mission de former les formateurs. Grâce à cette approche, chaque pays n'a pas besoin de disposer d'une institution de formation dans le domaine de l'hydrographie, pourtant une fois que cette vision est bien partagée, les compétences professionnelles préalablement acquises peuvent être déployées progressivement pour aider à mettre en place les institutions nationales de formation hydrographique. L'un des objectifs des institutions régionales de formation en hydrographie devrait être de finir par former les cadres supérieurs dans le domaine de l'hydrographie.

Un pays disposant des avoirs et des compétences en matière d'hydrographie peut également se servir de son expertise pour couvrir à un coût les besoins d'un pays voisin et pourvoir des services tels que les études hydrographiques, la production des cartes de navigation, des formations sur le tas, etc.

## **Partage et priorisation des ressources**

Un pays disposant des avoirs et des compétences en matière d'hydrographie peut également se servir de son expertise pour couvrir moyennant un coût les besoins d'un pays voisin et pourvoir des services tels que les études hydrographiques, la production des cartes de navigation, des formations sur le tas, etc. La même chose pourrait être faite avec les ressources humaines (hydrographes professionnels, enseignants, scientifiques) telles que décrites ci-dessus.

En priorisant des lieux spécifiques notamment environnements portuaires, entrée dans les voies maritimes, approches maritimes, etc. les quelques ressources disponibles peuvent être déployées pour pourvoir tout ce que l'on peut avoir en sauvegardant le commerce maritime et les opérations portuaires avec des résultats escomptés sur l'économie bleue. Tout ceci peut être réalisé au moyen de quelques capacités hydrographiques qui existent sur le continent en priorisant les services régionaux.

Les démarches décrites ci-dessus aideront à tirer le maximum de bénéfices des capacités hydrographiques en Afrique pour la gouvernance de l'océan, en créant une dynamique et une synergie particulière et par là optimiser le processus.

Les capacités hydrographiques du continent sont actuellement au-dessous des normes internationales ou obligations requises pour la plupart des Etats côtiers signataires de la Convention SOLAS. Cette situation a fait en sorte qu'il y a beaucoup d'eaux non cartographiées avec des soucis portant sur la sécurité, la restriction du commerce maritime et les conséquences sur l'économie bleue puisque les décideurs ne savent pas encore complètement ce qui se passe dans leur environnement maritime et comment ils peuvent efficacement mettre en place et exécuter des politiques pour en tirer le maximum. Lorsque ce potentiel est exploité comme il en est dans le cas de la pêche maritime, il l'est sans une connaissance de la situation générale et sans le contrôle de la pollution ou aucune idée de sa durabilité. Pourtant, le potentiel de l'économie bleue africaine est très grand et pour la plupart inexploité. Il va sans dire que la capacité hydrographique nationale est un catalyseur crucial dans la réalisation d'une gouvernance crédible de l'océan. Mais au fur et à mesure qu'il y a une prise de conscience concernant les résultats positifs que peuvent produire les capacités hydrographiques avec l'aide des institutions telles que l'OHI, il y a encore de l'espoir pour un avenir très prometteur. Des décisions stratégiques appropriées sur le continent peuvent même aider à optimiser les capacités hydrographiques nationales sur le continent en faveur de la gouvernance de l'océan. Ceci peut être réalisé à travers la conscientisation des autorités compétentes sur la question, une approche régionale pour aborder les préoccupations financières, l'investissement dans les ressources humaines, le partage des ressources et la priorisation des actions idoines. Les efforts visant au développement des capacités hydrographiques valent sincèrement la peine puisque les experts sont de l'avis que le retour sur l'investissement est très bon surtout que le rapport coût avantage en environs 10 ne laissant aucun doute concernant la question que l'on est souvent tenté de se poser s'il faut agir favorable à propos.

En conséquence, étrange comme cela pourrait l'être au premier abord, malgré le niveau de revenus limités de beaucoup des Etats côtiers en Afrique, il est fort raisonnable d'investir des fonds nécessaires pour répondre aux exigences de l'OMI relatives à la capacité hydrographique nationale puisque celle-ci aidera à libérer le potentiel et boostera l'économie des pays. L'économie bleue potentiellement grande en Afrique témoignera un changement durable avec des effets à long terme connus comme sécurité humaine, paix et stabilité.

## **SOURCES:**

- (1) ["Amendments to the International Aeronautical and Maritime Search and Rescue \(IAMSAR\) Manual" \(PDF\). International Maritime Organization: 1. Retrieved 2015-07-10.](#)
- (2) [https://au.int/sites/default/files/newsevents/conceptnotes/27474-cn-concept\\_note\\_eng\\_0.pdf](https://au.int/sites/default/files/newsevents/conceptnotes/27474-cn-concept_note_eng_0.pdf)
- (3) [https://www.fig.net/resources/proceedings/fig\\_proceedings/fig2014/ppt/ts10j/TS10J\\_larbie\\_7028\\_ppt.pdf](https://www.fig.net/resources/proceedings/fig_proceedings/fig2014/ppt/ts10j/TS10J_larbie_7028_ppt.pdf) by Surv. Isaac Larbie, GHANA Geomatic Engineer, Survey and Mapping Division
- (4) <https://www.deparentis.com/en/hydrographic-services-on-the-african-continent-competence-and-national-sovereignty/>
- (5) <https://ui.adsabs.harvard.edu/abs/2020AGUFMSY0020003H/abstract>
- (6) <https://iho.int/uploads/user/pubs/cb/c-55/c55.pdf>
- (7) <https://www.hydro-international.com/content/article/world-hydrography-day-2013-underpinning-the-blue-economy>